



**Demandez Basket Sarthe Actu !!**

**V**ive 2010.

Un mois de janvier riche avec la reprise du championnat, la suite des distributions de ballon aux jeunes pousses sur les différents sites du département, la préparation des premières assises du basket sarthois.

Au menu également, une page spéciale sur les conséquences d'une suspension, l'annonce du tournoi minime à Antarès et pour terminer nous vous proposons de voir la « vie en rose ».

En ce début d'année, la Com' vous souhaite joie et réussite dans vos clubs et surtout de continuer à œuvrer au développement du basket sarthois.

La Com'

## Le mot du président

2010 sous la neige, c'est féérique, seulement voilà. . .

La journée de recyclage des arbitres où les entraîneurs étaient conviés, a du être ajournée, du fait de la blancheur hivernale.

Rassurez-vous, la CDAMC n'a pas dit son dernier mot.

2010, c'est le démarrage de la Coupe Sarthe et de la reprise des championnats.

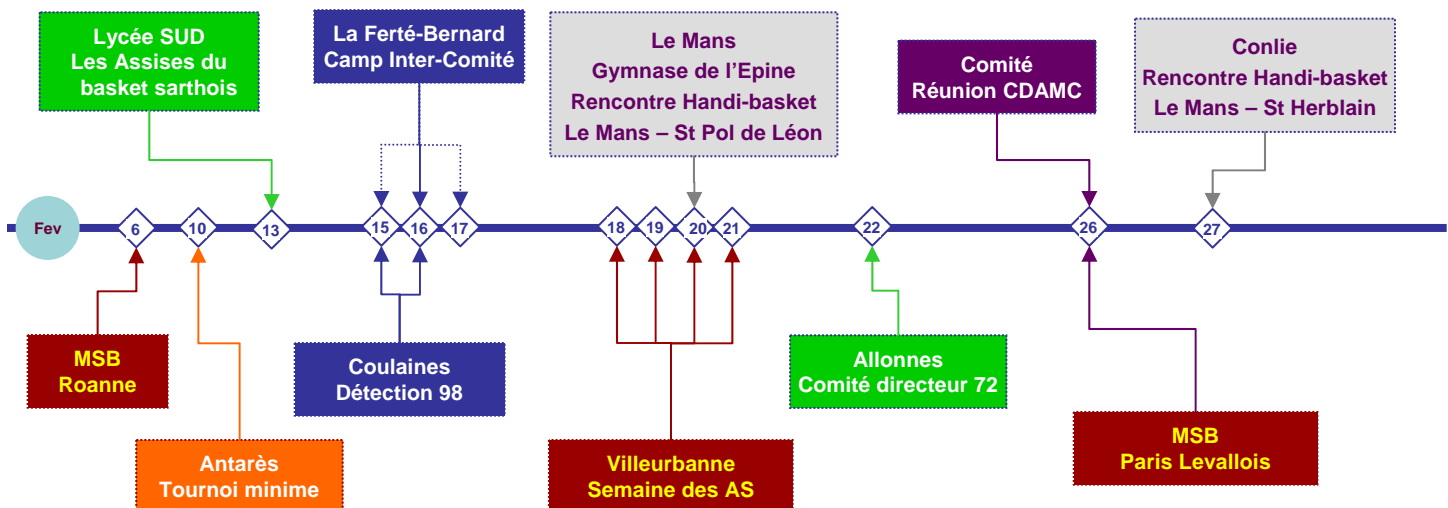
2010, c'est surtout, la tenue des premières assises du basket sarthois où tous les dirigeants pourront s'exprimer sur les différents sujets qui seront traités.

Cette journée d'échanges doit permettre de ressortir des axes de progrès pour les années à venir.

2010, c'est tout simplement une nouvelle année, et à ce titre, je souhaite aux dirigeants, entraîneurs, arbitres, OTM, joueurs et bénévoles une bonne année, qu'elle soit synonyme de joie et de réussite sportive, tout en conservant un esprit de convivialité et d'amitié.

G. Dumont

## L'agenda 2010



## Défibrillateur

A la demande de plusieurs clubs souhaitant des renseignements sur ce matériel, le Comité a contacté une société équipée de ce type d'appareil. Cette démarche a permis de profiter de la démarche engagée par celle-ci et ainsi mieux cerner les différents modèles, les prix et la maintenance inhérente à la possession de ce matériel.

L'analyse des renseignements récoltés fait ressortir les éléments suivants :

- Le choix s'est porté sur des appareils semi-automatiques nécessitant une action humaine (appuyer sur un bouton !!),
  - La gamme choisie est de type intermédiaire, coûtant entre 1000 et 1500 € HT (en fonction du nombre).
- A ce prix, il faut rajouter le changement des piles et des électrodes (environ 150 €) tous les 5 ans.



Les clubs intéressés par l'acquisition de ce matériel sont priés de se faire connaître auprès du Comité. Nous engagerons alors une démarche globale permettant ainsi des économies d'échelle.

Nous vous rappelons que le CNDS subventionne à concurrence de 700 euros, l'acquisition de ce matériel.

**CNDS : date limite de dépôts des dossiers de demande de subventions pour les clubs, le 8 février**

# Le voyage en ballons . . .



## 2 ème partie

### Le film



#### La Ferté-Bernard

16 janvier



#### Coulaines

24 janvier



#### Ruaudin

27 janvier



Nathalie PELLERIN, Charles MECKES & Gilles DUMONT ont remis 30 ballons aux enfants de Malicorne Précigné et Sablé.

#### Sablé

19 décembre



Thierry SINEAU & Michel LAURENSON ont remis 20 ballons aux enfants de La Ferté-Bernard.

#### Saint-Mars d'Outillé

23 janvier



Alain CORDEAU & Denis BESLIER ont remis 44 ballons aux enfants d'Ecommoy, Laigné, Le Grand Lucé, Mayet, St Mars d'Outillé et Téloché.

#### La Chapelle Saint Aubin

24 janvier



Nathalie PELLERIN, Lionel BORREMANS & Gilles DUMONT ont remis 22 ballons aux enfants de Coulaines.

Reynold DUPONT a remis 23 ballons aux enfants de La Chapelle Saint-Aubin.

Pascale PENISSON, David CORDIER & Denis BESLIER ont remis 28 ballons aux enfants de Changé Champagne & Ruaudin.

#### Château du Loir

27 janvier



Jocelin CORVAISIER a remis 21 ballons aux enfants de La Chartre sur le Loir et Château du Loir.

# Les assises du basket



**Samedi 13 février 2010 – 9h 30 – au Lycée SUD**

Le Comité de basket de la Sarthe est heureux de vous inviter aux premières assises du basket sarthois.

Nous avons déterminé 4 thèmes principaux sur lesquels nous souhaitons échanger avec vous.

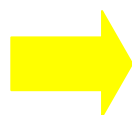
Pour que les échanges soient constructifs, nous vous invitons à préparer dès à présent vos questions.

la présence, à minima, d'un représentant de club est **OBLIGATOIRE**, au même titre qu'à l'assemblée générale annuelle.

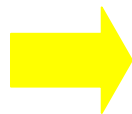
Le stationnement est prévu sur le parking du lycée Sud et le repas, gratuit, sera pris en commun.



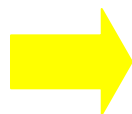
## Quel avenir pour le basket sarthois



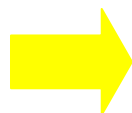
L'organisation des structures



La citoyenneté dans le sport



Les organisations sportives



Les évolutions dans la formation

Questions diverses

# La suspension



Ces quelques lignes sont extraites du bulletin d'information de la FFBB de décembre. Elle vous informe des sanctions qu'encourent un entraîneur et un président de club.

Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de mesurer les impacts qu'elles peuvent avoir sur la gestion d'une équipe et d'une structure sportive.

## Disqualification d'un entraîneur d'équipe de jeunes, seul ou accompagné de parents non licenciés

De ce fait, le groupe de jeunes joueurs se retrouve sans encadrement ou sans encadrement licencié.

L'article 613.1 des Règlements Généraux (RG) prévoit qu' « un(e) licencié(e) sanctionné(e) d'une faute disqualifiante au cours d'une rencontre est immédiatement exclu(e) du jeu conformément à l'article 37 du règlement officiel de Basketball ».

L'entraîneur disqualifié doit quitter le banc ainsi que la salle. Il peut alors rejoindre le vestiaire ou attendre la fin de la rencontre hors de la salle où la rencontre se déroule.

### Cas 1 : aucun autre adulte (licencié) n'est inscrit sur la feuille de marque

L'équipe doit bénéficier d'un encadrement (de l'association sportive concernée ou de celle de l'équipe adverse) afin que la rencontre puisse se poursuivre. Dans le cas contraire, il semble que la rencontre ne puisse se dérouler dans des conditions normales et les arbitres ont la possibilité, s'ils l'estiment, d'arrêter la rencontre.

### Cas 2 : un incident se déroule lors de la rencontre sachant qu'un remplaçant a été désigné

Selon la nature et les conséquences des incidents, les responsabilités (selon les niveaux de responsabilité) seront recherchées, tant au niveau disciplinaire qu'au niveau du droit commun (assurances, ...).

A cet égard, il est à savoir que les associations sportives bénéficient, du fait de leur affiliation à la FFBB, d'une assurance responsabilité civile, tout comme les licenciés, par le biais de leur adhésion à la FFBB.

## Suspension d'un président

Au niveau fédéral, un Président est considéré par les Règlements Généraux (RG) comme « responsable es-qualité de la bonne tenue de ses licenciés ainsi que de ses accompagnateurs et «supporters» (article 611.1 des RG).

Il est disciplinairement sanctionnable pour son propre fait, mais également pour celui de « ses licenciés ainsi que de ses accompagnateurs et «supporters» », selon les circonstances.

L'article 635.1 des RG prévoit qu' « un licencié ne peut, pendant la durée de sa suspension, participer à des rencontres officielles ou amicales, représenter une association ou société sportive vis-à-vis de la Fédération, des organismes fédéraux et des autres associations ou sociétés sportives et effectuer pour le compte de l'association sportive les démarches administratives usuelles(ex: demande de licence, convocation pour les rencontres...) ».

L'article 5.1 des Règlements sportifs des championnats et des coupes de France prévoit également que « seules cinq personnes sont autorisées à se trouver sur le banc dont l'entraîneur et l'entraîneur adjoint (en plus des remplaçants). Toutefois tout(e) licencié(e), sous le coup d'une suspension ferme, n'y est pas autorisé(e) ».

### Les incidences de la suspension d'un Président d'association sportive affiliée sur les relations avec les institutions Basket (clubs, CD, LR, FFBB)

selon l'article 635.1 des RG un président d'association suspendu ne pourra pendant le temps de sa suspension, participer à des rencontres officielles ou amicales et ne pourra assumer des responsabilités du type:

- être responsable de l'organisation, arbitrer, tenir une table de marque, être présent dans la zone de banc de son équipe dans le cadre des compétitions nationales,
- représenter une association ou société sportive vis-à-vis de la Fédération, des organismes fédéraux et des autres associations ou sociétés sportives.

Il est ainsi vivement conseillé la nomination d'un vice-président ou la délégation de signature à une autre personne pour ce type de démarches, au cas où.

# Tournoi minime



## à Antarès

En partenariat avec Le Mans Sarthe Basket et la Région des Pays de la Loire, le Comité de Basket de la Sarthe organise le tournoi minime à Antarès. Chaque équipe jeune bénéficiera du soutien et de l'expérience d'un « parrain » choisi parmi les joueurs du MSB.

Comme l'an passé, les équipes seront réparties en deux poules :

Poule  
A

Le mercredi 10 février : Coulaines, Le Mans GSOS, Marolles les Braults, Le Mans SCM.

Poule  
B

Le mercredi 10 mars : Changé, Le Mans CSSG, Le Mans Madeleine, Le Mans SLB.

**Samedi 17 avril 2010**

**Les équipes terminant première de chaque poule auront l'honneur de jouer la finale à la mi-temps du match MSB – Cholet.**





La **ligue** de **féminine** BASKETBALL

**FAIT SA RENTREE À PARIS**

La vie se joue en ROSE



**La journée inaugurale du  
championnat de Ligue Féminine  
sera organisée à Paris-Coubertin  
les 16 & 17 octobre 2010.**

Le championnat féminin le plus relevé d'Europe réunit les meilleures équipes féminines de l'hexagone. Elles s'affrontent pour le compte de la plus haute compétition nationale et son objectif ultime : le titre de Champion de France LFB.

Le meilleur du basket féminin s'offre à vous. Venez découvrir et encourager les basketteuses étoiles de notre discipline, un événement unique en Europe ...

Pour bénéficier des offres tarifaires réservées aux clubs, il vous suffit de remplir le formulaire de réservation de places à tarifs préférentiels.

## OPEN LFB 2010 - OFFRE CLUBS

### VOS COORDONNEES :

Nom du club :

Nom du contact :

Tél. domicile :

Adresse livraison des places :

Adresse Mail :

@

Tél. bureau :

### CHOIX DE LA FORMULE :

#### Offre ROSE\*

Offre GRISE\*

Samedi 16/10 : nombre de places ... ..

Dimanche 17/10 : nombre de places ... ..

**TOTAL PLACES JOURNEE UNIQUE**

... x 6€=

... x 9€=

Week-end intégral : nombre de pass ... ..

**TOTAL PASS WEEK-END**

... x 10€=

... x 14€=

**Réservation avant le vendredi 17 septembre 2010\* pour bénéficier de l'offre rose !  
(le cachet de la poste faisant foi)**

**Rappel Tarif Grand Public :**

● 1 journée 10€/

● 1 pass week-end 15€

**possibilité de cumuler  
plusieurs offres)**